



## CODE DE CONDUITE POUR ENTRAÎNEURS, BÉNÉVOLES ET PERSONNELS DU CLUB

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_

Le présent Code de conduite établit les attentes envers les entraîneurs, bénévoles et personnels du club. En acceptant ces responsabilités, vous vous engagez à respecter les principes suivants :

### 1. ATTITUDE ENVERS LES JOUEURS

- Traiter tous les joueurs avec respect et équité, sans discrimination.
- Encourager un environnement positif, sécuritaire et inclusif.
- Favoriser le développement des joueurs tant sur le plan technique que personnel.
- Ne jamais utiliser un langage inapproprié, offensant ou discriminatoire.
- S'abstenir de tout comportement abusif, y compris verbal, physique ou émotionnel.

### 2. RELATION AVEC LES PARENTS

- Communiquer clairement les attentes et objectifs de l'équipe.
- Encourager la participation positive des parents et éviter toute confrontation inutile.
- Traiter toutes les préoccupations avec professionnalisme et ouverture.
- Respecter les rôles et responsabilités des parents dans le développement des joueurs.



### 3. INTERACTION AVEC LES OFFICIELS

- Respecter toutes les décisions des arbitres et officiels sans contestation excessive.
- Servir de modèle en acceptant les décisions avec dignité et professionnalisme.
- S'abstenir de toute conduite antisportive ou irrespectueuse envers les officiels.

### 4. COMPORTEMENT ENVERS LES AUTRES MEMBRES DU CLUB

- Collaborer de manière respectueuse avec les autres entraîneurs, bénévoles et le personnel du club.
- Respecter les décisions et directives de l'administration du club.
- Encourager un esprit de coopération et de travail d'équipe au sein du club.
- Faire preuve de professionnalisme en tout temps.

### 5. ENGAGEMENT ENVERS LE CLUB ET SES VALEURS

- Représenter le club avec intégrité et loyauté.
- Les entraîneurs doivent arriver en avance aux entraînements et aux matchs, et être pleinement préparés afin d'assurer le bon déroulement des activités.
- Respecter et promouvoir les valeurs du club, y compris le respect, l'inclusion et le fair-play.
- Participer activement aux événements et initiatives du club.
- Toujours porter des vêtements aux couleurs du club lors de toutes les activités du CSMHM.
- Respecter les règlements et politiques en vigueur.



## 6. CONSÉQUENCES DU NON-RESPECT DU CODE DE CONDUITE

Tout manquement à ce Code de conduite peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller d'un avertissement à une suspension ou une exclusion du club, selon la gravité de l'infraction.

---

En signant ce document, je reconnais avoir lu, compris et accepté de respecter le présent Code de conduite. J'atteste avoir lu la Politique, règles et procédures en matière de protection de l'intégrité, incluse dans ce document

**Signature :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_